

Le Centre sur les croyances en passe d'être sauvé

Le Conseil d'Etat discute ce matin d'un dépassement de crédit pour sauver l'institution.

Ceux qui voyaient d'un bon oeil la fermeture du Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) risquent de déchanter. Le Conseil d'Etat aborde ce matin la question du sauvetage de cet organisme chargé de donner des informations neutres au public et aux professionnels sur les mouvements religieux. Le CIC est né dans le sillage du drame de l'Ordre du Temple solaire pour permettre à tout un chacun de mieux connaître les mouvements religieux en Suisse ro-

mande. Selon nos informations, le chef du Département de l'instruction publique, dont dépend le CIC, va demander un dépassement de crédit. La commission des finances du Grand Conseil sera ensuite saisie. Contacté, Charles Beer n'a pas voulu s'exprimer avant la réunion du Conseil d'Etat.

Cette tentative de sauvetage fait suite à une décision du Grand Conseil, le 14 décembre dernier, de couper les 200 000 francs de subside au CIC. Le parlement avait suivi majoritairement une proposition de l'UDC Eric Bertinat. Une coupe qui n'a pas été du goût des autres cantons romands partenaires de l'institution. Vaud, le Valais et le Tessin ont manifesté en janvier leur soutien. Le centre survit grâce aux subventions de 60 000 francs des trois cantons.

Jean-Yves Cléménzo